

L'écho *des* **Boucles**

JOURNAL D'INFORMATIONS DESTINÉ AUX HABITANTS DU PARC

LES ESTIVALES

RAMSAR

IFS MILLÉNAIRES

DOSSIER : GOLF DE JUMIÈGES



Parc
naturel
régional
des Boucles de
la Seine Normandie

Une autre vie s'invente ici

PARC NATUREL
RÉGIONAL DES BOUCLES
DE LA SEINE NORMANDE

DE JUIN
À SEPTEMBRE

2015

Les *Estivales* du Parc

programme : pnr-seine-normande.com



Parc
naturel
régional
des Boucles de
la Seine Normande

Une autre vie s'invente ici



ÉDITO



Madame, Monsieur

C'est une nouvelle fois avec plaisir que nous vous adressons ce nouvel exemplaire de l'écho des Boucles. Deux fois par an, nous relayons dans ce journal les actualités du territoire du Parc. Il est diffusé dans votre boîte à lettres par votre municipalité, dans la très grande majorité des cas. Et si tel n'est pas le cas, vous pouvez le télécharger sur notre site Internet ou vous le procurer dans de nombreux points de dépôts.

Le Parc poursuit son travail d'excellence environnementale et de protection des milieux naturels. Ainsi, la Charte du Parc a été reconnue comme « Agenda 21 local France », une distinction du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie qui valide l'exemplarité du Parc. Le 17 juin, nous avons signé conjointement les Chartes Forestières de Territoire avec la métropole Rouen Normandie. La première du genre pour le Parc, qui valide ainsi un plan d'action pour la filière bois énergie et la forêt. Enfin, en partenariat avec la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine, le marais Vernier et la vallée de la Risle Maritime seront prochainement labellisés pour leurs zones humides par la convention internationale de Ramsar, une garantie durable de la préservation et de la valorisation de ces sites.

Au cœur de ce numéro, vous pourrez également lire notre dossier spécial sur le golf de Jumièges, dont le Parc a repris la gestion directe depuis le 1^{er} janvier. De nombreux investissements ont été effectués et d'autres sont à venir, grâce à nos partenaires : la région Haute-Normandie et la métropole Rouen Normandie. Notre ambition est de faire de ce golf un des plus beaux terrains de jeux de Haute-Normandie, tout en veillant à l'entretenir de la manière la plus écologique possible.

Enfin, c'est le retour des Estivales cet été. De nombreuses animations marquent ces trois mois d'été dans les communes du Parc. Un programme riche et varié qui se conclut par notre désormais célèbre journée de la randonnée. Le dimanche 13 septembre, nous vous emmenons dans la commune du Marais-Vernier. L'occasion de découvrir la biodiversité exceptionnelle de cette tourbière, la plus grande de France.

Bonne lecture et très bel été dans notre Parc.

Jean-Pierre Girod
Président du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normandie

SOMMAIRE

ACTUS EN BREF



4

ACTUS À VENIR



6

COIN DE PARC



8

DOSSIER :
GOLF DE JUMIÈGES

11

LE PARC EN ACTION



14

ZOOM BIODIVERSITÉ



18

LES COULISSES DU PARC



20

PORTRAIT D'HABITANT



21

PORTRAIT D'ASSOCIATION



19



22

LECTURES



23

RECETTE / COLLECTIONS

ACTUS EN BREF

Une voie romaine dans le Parc

Conçue par le Département du Val d'Oise, le Parc a accueilli en début d'année l'exposition « La Chaussée Jules-César, une route vers l'océan ». Présentée à Yvetot, Anneville-Ambourville, Hauville puis à la Maison du Parc, c'était l'occasion de rappeler que cette voie romaine, qui partait de Lutèce (Paris) pour rejoindre Caracotinum (Harfleur), a laissé de nombreuses traces sur notre territoire.

Deux départs au Parc

Ce début 2015 a été marqué par le départ de deux personnalités du Parc. Sylvie Barry, responsable du pôle animation du territoire et lien social et responsable de la communication, est arrivée au Parc en 1978. Elle a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} avril. Une carrière menée tambours battants, le président Girod a mis en avant sa tenacité, sa bienveillance et son humilité. Parmi la multitude de projets à son actif, on lui doit notamment la cocréation de l'association pour l'animation, de la journée de la randonnée ou encore de la fête du Parc, tous les deux ans. Elle est remplacée par Sophie Rousselet, qui a pris ses fonctions début mars.

Un mois plus tard, c'est Jean-Pierre Morvan, directeur du Parc, qui quittait la structure pour de nouvelles aventures à la direction de la délégation Allier - Loire - Amont de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Quatre années passées au Parc, marquées notamment par le renouvellement de la charte du Parc. Il est remplacé par Laurence Dervaux, qui prendra ses fonctions fin août.



Deux nouveaux vice-présidents

Suite aux élections départementales de mars, le bureau et le comité syndical ont connu quelques changements. Deux nouveaux vice-présidents ont été élus : Bertrand Bellanger, au titre du département de Seine-Maritime, et Benoît Gâtinet, pour le département de l'Eure.

L'actualité des Parcs naturels régionaux de France

Par décret du 26 janvier 2015, le 51^e Parc naturel régional de France est né ! Il s'agit des Baronnies provençales. Les Parcs naturels régionaux couvrent aujourd'hui plus de 8,7 millions d'hectares, ce qui représente 15 % de la superficie du territoire français et constitue ainsi la première infrastructure écologique française.

Le 17 février, François Hollande, président de la République, a reçu les présidents des Parcs naturels régionaux de France et les membres du bureau de la fédération, présidée par Jean-Louis Joseph, président du Parc naturel régional du Luberon. François Hollande a salué et encouragé l'ambition et

le dynamisme du réseau des 51 Parcs. Le président de la République a invité les Parcs à prendre toute leur place dans la conférence sur le climat. « Je souhaite que les Parcs soient une vitrine pour la France, une vitrine de l'excellence écologique, économique... mais également une forme d'espérance : celle de pouvoir diffuser les potentiels des territoires et d'allier une volonté de développement avec une harmonie des paysages. »



La chaumière aux orties s'offre une cure de jouvence

La chaumière aux orties vient de faire l'objet d'une importante rénovation menée par le Parc. Authentique chaumière de la fin du XVII^e siècle, cette demeure traditionnelle a été reconvertie en musée. L'association du four à pain gère le musée du sabotier, le four à pain et la chaumière aux orties. Alain Joubert et Michèle Lesage s'attachent à nous réconcilier avec cette plante, à tort, mal aimée. Le Parc, propriétaire, a réalisé d'importants travaux de rénovation et de mises aux normes, dans le cadre du projet Terres Vivantes du contrat de Pays du Roumois. Déplombage des peintures, réparation de la charpente, isolation, réfection des sols, murs et plafonds, remplacement du système de chauffage et mise aux normes handicap permettent ainsi d'accueillir le public dans de meilleures conditions.

253 900 € de travaux, financés par la région Haute-Normandie (62 700 €), le département de l'Eure (85 700 €) et le Parc (105 500 €).



La Fondation du patrimoine au secours de la hêtraie de Barre-Y-Va

Depuis 3 ans, les villes de Caudebec-en-Caux, Villequier et Saint-Arnoult se sont associées au Parc naturel régional pour mener un projet global de valorisation de la hêtraie de Barre-Y-Va. Ce site exceptionnel a été élu « Plus beau kilomètre de France » par l'Automobile Club de l'Ouest en 1957. Cet alignement remarquable de hêtres mène aux chapelles votives de Barre-Y-Va, à proximité de la grotte de l'Ermite, une faille naturelle qui a longtemps servi d'habitat monastique, et à la mystique pierre



tournante, un mégalithe source de multiples légendes.

Pour l'ensemble de ce projet de restauration de la hêtraie, classée depuis 1937 « Site et monument naturel de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire

ou pittoresque », le Parc et les communes ont bénéficié du soutien financier de la Fondation du Patrimoine, accordé fin 2014 au titre du fonds national en faveur du patrimoine naturel.

La perception actuelle des habitats traditionnels



Qui habite les clos-masures ? Quels sont leurs nouveaux usages ? Quels regards portent les habitants sur ce patrimoine ?

Pour répondre à ces questions, le Parc est allé à la rencontre de ceux qui les font vivre, en lançant une

étude au format particulier. « Un voyage en clos-masures permet de recueillir le regard des habitants et usagers des clos-masures sur son territoire. Deux globe-trotters paysagistes de l'atelier des paysages en partage « *Alpage* » se sont vus confier ce travail d'immersion. En parallèle, d'autres actions ont été mises en place comme des ciné-débats, au Drakkar à Yvetot, avec la projection du film « La maison neuve », de la réalisatrice Ariane Doublet.

Une distinction de plus pour le Parc

Dans le cadre du protocole spécifique de reconnaissance des chartes des Parcs naturels régionaux par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, la charte du Parc 2013 - 2025 a également la particularité d'avoir été reconnue comme « Agenda 21 local France ». Cela signifie que les objectifs de la charte concordent avec la démarche nationale Agenda 21 et que le Parc s'engage à être exemplaire et à favoriser les démarches de développement durable auprès des collectivités de son territoire.

Un nouveau lichen découvert



Le Conservatoire Botanique National de Bailleul, en partenariat avec le Parc, a organisé en 2014 la deuxième rencontre du collectif de bryologues.

Ces échanges ont eu pour but d'améliorer les connaissances sur les bryophytes (mousses) dans le nord-ouest de la France. À cette occasion, une espèce inconnue en France a été découverte sur un talus en sous-bois au marais Vernier. Il s'agit, non pas d'une mousse, mais d'un lichen au nom d'*Agonimia flabelliformis*. Les lichens sont des êtres vivants constitués d'une symbiose entre une algue et un champignon.

Rencontre des « sigistes » normands

Les chargés de missions Système d'Information Géographique des quatre Parcs naturels régionaux normands se sont retrouvés à la maison du

Parc en avril dernier, afin d'échanger sur les projets en cours et envisager un travail en commun. Cette rencontre a notamment permis de démarrer un stage inter-parcs sur les haies. En effet, les Parcs normands disposent tous d'une cartographie des haies de leurs territoires, réalisée par interprétation de photographies aériennes. Ils ont donc décidé de produire des analyses et d'élaborer des indicateurs pour valoriser cette base de données. Les résultats de ce travail seront connus à l'automne 2015.

Les journalistes de l'environnement découvrent le Parc



L'association des Journalistes écrivains pour la Nature et l'Écologie représente 240 journalistes et professionnels des médias qui travaillent pour la presse écrite, Internet, la télévision, la radio et l'édition. L'association tient son congrès tous les deux ans dans un espace remarquable. Ainsi, début juin, c'est dans notre Parc que l'association a choisi de se réunir trois jours durant. Le thème était la protection des zones humides, un sujet que le Parc maîtrise avec un territoire couvert à 23 % de milieux humides. Après une après-midi de débats et de présentations à Caudebec-en-Caux, les journalistes se sont rendus sur le terrain (Estuaire, marais Vernier, boucle d'Anneville-Ambourville, etc.) afin de découvrir les richesses du Parc, les enjeux et les actions menées avec ses partenaires, notamment l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Des enjeux communs pour nos forêts



Le 17 juin, Jean-Pierre Girod, président du Parc, Cyrille Moreau, vice-président de la métropole Rouen Normandie, Dominique Gambier, vice-président de la région Haute-Normandie, Antoine Couka, directeur de l'ONF Haute-Normandie, et de nombreux élus et partenaires, ont signé les Chartes Forestières de Territoire (CFT). Il s'agit de la première du genre pour le Parc, qui s'applique de 2015 à 2018. Le Parc a bénéficié du soutien de la Métropole qui renouvelait, quant à elle, pour la deuxième fois sa CFT.

Ces documents reposent sur des diagnostics de territoire et regroupent des actions à mener dans les domaines de la forêt et du bois. Des problématiques rencontrées sur les deux territoires font l'objet d'actions communes. L'objectif est ainsi de mutualiser les moyens, les compétences, d'élargir la réflexion et l'action à l'échelle régionale et de favoriser la coopération.



ACTUS À VENIR

Les Estivales animent votre Parc cet été

Jusqu'au 20 septembre, les Estivales du Parc vous emmènent dans une douzaine de communes du Parc, à la découverte de leurs trésors cachés, qu'il s'agisse du patrimoine naturel ou du patrimoine culturel. Les villages du territoire regorgent de merveilles, parfois insoupçonnées, y compris par leurs habitants. Les Estivales sont un concept mis au point par le Parc, l'association pour l'animation dans le Parc et les communes. Ainsi, élus, habitants ou associations sont associés à la programmation, de la conception à la communication. Il en ressort un programme riche et varié, une vingtaine d'animations qui s'échelonne de début juin au 20 septembre.

Le Parc et ses partenaires vous offrent la possibilité de découvrir des milieux naturels, par le biais de visites guidées comme à la Réserve Naturelle du marais Vernier, ouverte uniquement pendant les mercredis de juillet et août. Un rallye permet de découvrir les richesses forestières. Parents, enfants et grands-parents partent à la découverte de la forêt du Trait-Maulévrier, des Espaces Naturels Sensibles du marais de Saint-Sulpice-de-Grimbouville ou des étangs de Pont-Audemer, avec pour ces derniers une partie de pêche grâce à la Fédération de Pêche de l'Eure. Des contes sont distillés dans des endroits originaux grâce aux conteuses de l'association pour l'animation dans le Parc, qui embarquent le public, chaque premier jeudi du mois dans un endroit insolite, à La Mailleraye-sur-Seine ou à Maulévrier-Sainte-Gertrude.

Les Estivales sont aussi des moments pour faire connaissance avec les richesses paysagères des communes. Un crayon à la main, en compagnie d'une illustratrice, vous partez à la découverte des clos-masures, et essayez de les « croquer ».

La maison du Parc dévoile ses trésors patrimoniaux et architecturaux par le biais d'ateliers où vous apprenez à construire un hôtel à insectes ou à faire de la musique avec des plantes. Quasiment aucune facette de notre territoire n'est oubliée, un marché nocturne à Allouville-Bellefosse réunit des producteurs du terroir et des artisans pour un marché 100 % local ou équitable. En marge de ce marché, une balade est proposée dans

le village à la découverte des trésors cachés, dans le cadre de la publication imminente d'un guide sur les patrimoines d'Allouville-Bellefosse et de Bois-Himont. Une balade du même type est d'ailleurs prévue à Bois-Himont et à Norville, ainsi qu'un spectacle loufoque à Allouville-Bellefosse.

Enfin, le programme des réjouissances ne serait pas complet sans la journée de la randonnée le 13 septembre, qui cette année plonge au cœur du marais Vernier (voir ci-contre).

Toutes les manifestations des Estivales du Parc sont gratuites (sur réservation), hormis les mercredis de la Réserve et les randonnées proposées à l'occasion de la journée de la randonnée.

Programme des Estivales : pnr-seine-normande.com



Le marais Vernier accueille les randonneurs



Depuis plus de 25 ans maintenant, le Parc vous balade dans un petit coin de son territoire, chaque deuxième dimanche de septembre. C'est la commune de Marais-Vernier qui accueille l'édition 2015, dimanche 13 septembre. C'est dans cette plus vieille tourbière d'Europe, qui abrite une biodiversité exceptionnelle, que de nombreuses randonnées sont proposées, grâce aux nombreuses fédérations et associations partenaires. La réussite de cet événement est liée au travail en collaboration étroite mené avec tous les acteurs de la randonnée pendant environ une année, durant laquelle sont mis au point les trajets, les différents circuits et la coordination entre les différents acteurs. D'autres partenaires nous soutiennent : bien sûr, la commune qui nous reçoit, mais aussi la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine, HAROPA - Port de Rouen, l'Office National des Forêts et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Ainsi, vous n'avez que l'embarras du choix dans vos balades : à pied, à cheval, contées, en vélo ou VTT, en canoë, marche avec des ânes ou plus surprenant en stand-up paddle, ou en vélo-rail. Des animations aériennes en parapente sont proposées. Consultez le programme sur notre site. Attention, la plupart des randonnées se réservent à l'avance !

Pensez déjà à vos plantations d'hiver



L'été vient tout juste d'arriver, votre jardin s'est épanoui durant le printemps et va encore prospérer jusqu'au début de l'automne. C'est à la descente de la sève qu'arrive le bon moment pour planter vos arbres ou arbustes pour vos haies ou en sujets isolés. Réfléchissez dès cet été à quoi pourrait ressembler votre jardin l'année prochaine. Le Parc propose à l'automne une commande groupée de plants d'essences régionales. Les tarifs sont très avantageux, les plants sont de qualité et issues de pépinières proches du

territoire. Sur demande, vous pouvez également bénéficier d'un conseil paysager d'un technicien du Parc. Il vous conseille sur les bonnes espèces, en fonction de votre orientation, de votre sol et de votre projet. Attention, le conseil se fait uniquement sur les arbres et arbustes, pas sur le fleurissement.

Les catalogues et bons de commandes seront en téléchargement sur le site du Parc mi-septembre et disponible dans les mairies du territoire du Parc.

Les communautés de communes vous baladent cet été

L'office de tourisme du Pays de Caux - vallée de Seine vous propose des randonnées guidées. Chaque mois, de début avril à mi-novembre, différents circuits pour découvrir les bords de Seine, la forêt ou la campagne. Lieu révélé lors de l'inscription !

2 €. Réservation et infos : 02 32 70 46 32.

L'office de tourisme du canton de Quillebeuf-sur-Seine vous propose ses escapades. De fin avril à fin août, le mardi et le jeudi, des animations de 1h30 (atelier, rando contée, balade nature) suivies d'un goûter offert par l'office de tourisme. Lieu révélé lors de l'inscription !

3 €, gratuit pour les moins de 12 ans. À partir de 5 ans. Réservation et infos : 02 32 57 32 23.

La biodiversité, c'est ma nature !

Cet été, et jusqu'à la fin de l'année, la biodiversité s'expose à la maison du Parc.

En extérieur, 15 panneaux et 30 photographies renvoient dans un face à face avec la faune et la flore du territoire, grâce aux clichés de Frank Deschandol et de Philippe Sabine, deux photographes naturalistes. Cette exposition est prêtée par la ville du Havre. Dans le manoir de la maison du Parc, d'autres photographies des deux artistes sont également exposées.

En parallèle, les travaux de 14 classes du territoire ayant travaillé sur la biodiversité avec les écologues du Parc et une illustratrice naturaliste, Stéphanie Buttier, sont présentés au public. Le projet a été mené dans le cadre d'une opération « Point de vue sur ton Parc », en partenariat avec le ministère de la Culture et l'Éducation Nationale. Du cours élémentaire au lycée, près de 400 élèves se sont emparés du sujet pour mieux comprendre le milieu naturel. Leur regard, croisé à celui de l'illustratrice, leur ont donné une autre vision de la nature.





Le marais Vernier, plus grande tourbière de France.

COIN DE PARC

Marais Vernier et Risle Maritime

Deux sites d'exception bientôt labellisés

La convention sur les zones humides d'importance internationale, appelée convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides. Cela passe par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier. Le traité, adopté dans la ville iranienne de Ramsar en 1971, est entré en vigueur en 1975, mais ratifié en 1986 par la France. C'est le seul traité mondial qui porte sur un écosystème particulier, celui des zones humides. Les pays membres de la convention (168) couvrent toutes les régions géographiques de la planète.

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande soutient depuis déjà plusieurs années le projet d'une labellisation pour tout ou partie de la basse vallée de la Seine, territoire exceptionnel, tant en matière de patrimoine naturel que de valeurs sociales et culturelles liées aux milieux humides. La charte 2013-2025 du Parc a d'ailleurs intégré un objectif en ce sens.

C'est dans ce cadre qu'en 2013 la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine a souhaité porter un projet de labellisation pour le site marais Vernier - Risle Maritime. Ce site réunit en effet la quasi-totalité des critères d'éligibilité (un seul étant nécessaire au label) : étape migratoire majeure pour l'avifaune et la faune piscicole, plus vaste tourbière de France, flore et faune remarquables, étang d'origine naturelle (Grand'Mare), etc. Les enjeux paysagers mais aussi économiques (agriculture, tourisme, etc.) y sont tels qu'une labellisation Ramsar pourrait être un levier d'actions et un catalyseur des dynamiques locales pour garantir durablement la préservation de ces richesses et de ces particularités.

Un projet partenarial affirmé

Le projet suscite d'ailleurs une large adhésion des usagers du marais et de la vallée de la Risle

(agriculteurs, chasseurs, pêcheurs), conscients qu'il représente une opportunité de valorisation et de développement touristique, en même temps qu'un facteur de reconnaissance de ce territoire riche et singulier mais encore relativement méconnu.

Une convention de partenariat a été signée en février 2015 entre la Communauté de Communes, qui porte et anime la démarche, et le Parc, avec le soutien des communautés de communes de Beuzeville et de Pont-Audemer notamment pour son appui technique et scientifique. Grâce à ce portage politique et technique conjoint, un dossier de candidature a été déposé en mars 2015.

La labellisation est attendue en fin d'année. Le site serait alors le 44^e site Ramsar français et le premier en Haute-Normandie.



Le marais de Saint-Sulpice-de-Grimbouville fait aussi partie du futur périmètre Ramsar.

Bardouville

L'eau, un bien si précieux à préserver

Le forage de Bardouville présente depuis 1981 des teneurs en nitrates supérieures au taux légal de distribution. Une station de traitement a été mise en place en 2001. Ainsi, l'eau distribuée est actuellement dans les normes, mais la teneur en nitrates des eaux brutes est au delà de la norme de 50 mg par litre. Le Parc est intervenu en 2008 pour mettre en place des mesures susceptibles de faire baisser ces taux. Aujourd'hui, il va même plus loin en adhérent à la charte « Eau & Bio », incitant à une transition vers l'agriculture biologique.



À Bardouville, le captage d'eau potable a révélé aussi des teneurs en triazines, des molécules pourtant interdites pour un usage agricole. Bien que l'agriculture ne soit pas la seule origine de ces pollutions, elle y participe pour beaucoup.

Partant de ce constat, le Parc a proposé de mettre en place en 2008 des mesures susceptibles d'initier un changement des pratiques agricoles à risque vis-à-vis de la ressource en eau. Des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET) spécifiques ont favorisé la remise en herbe et la gestion extensive de prairies sur le périmètre de captage.

En 2010, grâce à ce dispositif financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, 80 % du bassin d'alimentation de captage étaient en herbe. En 2014, l'arrêt du dispositif MAET et l'implantation d'une carrière sur les hautes-terrasses ont mis en avant la nécessité d'identifier des modes de gestion agricoles pertinents plus pérennes pour préserver la ressource en eau sur le captage. Une étude est en cours afin d'établir un plan d'action, de définir un projet global de préservation de la qualité des eaux et de développement des circuits courts et de l'agriculture biologique.

Un site pilote pour des pratiques exemplaires

La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) anime depuis 2010, en lien avec de nombreux partenaires, un dispositif composé de 12 sites pilotes Eau & Bio. Le réseau a pour but de réunir les territoires les plus innovants et engagés dans la problématique

du développement agricole, plus particulièrement celui du mode de production biologique, dans un contexte d'enjeu de protection de l'eau.

La FNAB a retenu la candidature du Parc pour devenir site pilote Eau & Bio en 2015. Le Parc, la commune de Bardouville et la métropole Rouen Normandie sont sollicités pour leur action sur le captage de Bardouville, en lien avec la réhabilitation des parcelles exploitées par la carrière. La préservation de la qualité de l'eau potable et une réflexion globale de transition vers l'agriculture biologique, notamment sur les zones humides, sont également l'objet de cette sollicitation.

La remise en herbe et la gestion extensive des prairies permettent à la biodiversité de s'exprimer.





Élus et techniciens du Parc ont décelé sur le terrain les atouts et faiblesses des deux communes.

COIN DE PARC

Honguemare-Guénouville et Barneville-sur-Seine

Un appui précieux dans la mise en œuvre de documents d'urbanisme

Honguemare-Guénouville et Barneville-sur-Seine souhaitent travailler conjointement à l'élaboration de leur document d'urbanisme pour assurer une cohérence d'ensemble de leur développement, tout en prenant en compte les éventuels enjeux spécifiques de chacune des deux communes. Celles-ci présentent les caractéristiques paysagères des communes du plateau du Roumois : le bâti est associé à une forte présence de haies arbustives, de talus arborés ou de cours plantées de fruitiers. Elles bénéficient de l'aide du Parc naturel régional et du Pays du Roumois.

Les communes d'Honguemare-Guénouville (630 habitants) et de Barneville-sur-Seine (480 habitants) ont engagé simultanément la révision de leur Plan d'Occupation des Sols pour élaborer un Plan Local d'Urbanisme partagé.

Dans le cadre de la charte 2013-2025, le Parc propose d'aider et de conseiller les élus dans leur projet d'urbanisme réglementaire, en mettant à leur disposition son savoir-faire et ses compétences techniques. Le Parc a ainsi proposé aux élus de réaliser un tour du territoire pour identifier, avec eux, les atouts et faiblesses et les thématiques sur lesquelles le Parc peut les appuyer.

Ce « tour de villages » a permis d'aider les élus à définir leurs objectifs dans le cadre de l'élaboration des documents de planification. Suite à ce parcours ponctué de plusieurs arrêts, les élus se sont réunis sur site pour énoncer et cartographier les objectifs pressentis sur leur territoire. Plusieurs techniciens du Parc (urbaniste, paysagiste et naturaliste) ont apporté leur concours à ce travail partagé.

Préservation et valorisation des patrimoines

Ce temps de dialogue a permis aux élus et aux techniciens de partager sur l'histoire du territoire, d'analyser son évolution, de discuter sur les objectifs

prioritaires. Les principaux thèmes abordés ont été l'environnement et le paysage, l'urbanisme, la vie communale, la mobilité, les activités présentes dans ces deux communes.

Un document synthétique a ensuite été réalisé par le Parc. Il pourra être intégré au cahier des charges lors de la consultation des entreprises pour l'élaboration des documents de planification.

Plusieurs actions pourront ainsi être engagées par la suite. Par exemple, les élus ont souhaité réaliser avec le Parc un recensement exhaustif des mares, très nombreuses dans ce secteur. Ainsi, elles pourront être protégées dans les documents d'urbanisme. De même, les deux communes ont décidé d'engager un inventaire croisé des patrimoines bâti, naturel et immatériel pour mieux les référencer, assurer leur préservation et leur valorisation.



Autour d'une table, ils ont ensuite mis sur le papier leurs préconisations.

DOSSIER

Le golf de Jumièges *fait peau neuve*





Le golf de Jumièges fait peau neuve

C'est un challenge supplémentaire que le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande a relevé. L'ancien gestionnaire du golf de Jumièges, l'UCPA, s'est désengagé au 31 décembre 2014. Afin d'éviter que cet équipement ne ferme, avec des suppressions d'emplois à la clé, le Parc est intervenu et s'est fixé comme objectif, non seulement de le reprendre en gestion directe, mais de le faire prospérer en insufflant une nouvelle dynamique. L'objectif est double : augmenter le nombre d'adhérents et de joueurs, tout en le transformant en golf « écolo ».



Un peu d'histoire...

Entre Rouen et Le Havre, au cœur d'une boucle de Seine sur la route des fruits, le golf de Jumièges est situé à 1h30 de Paris et trois minutes de la célèbre abbaye. Créé par l'architecte Jean-Pascal Fourès en 1991, sous l'impulsion de la région, des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, et de financements européens, il a été le premier golf public de Haute-Normandie.

Propriété du Parc, le golf s'étend sur 62 hectares. Ses fairways sont étroitement taillés dans les bois et certains légèrement vallonnés, ce qui nécessite de driver droit. Le golf de Jumièges est situé dans un environnement majestueux, l'originalité du parcours résulte de son tracé aux deux tiers en forêt, qu'on ne quitte que pour les roughs écossais de la plaine. Pourvu d'un parcours compact de 9 trous, d'un practice de 50 postes, d'un putting green et d'un parcours de 18 trous, le golf est

ouvert toute l'année. Il bénéficie d'infrastructures de qualité, complètes et ouvertes à tous : un club house, des hébergements (18 chambres) et un restaurant de 50 couverts plus une terrasse ouvert tous les midis (lundi et mercredi formule snack). Des stages sont proposés sur plusieurs jours et le golf offre la possibilité d'accueillir des séminaires, des associations, des centres de loisirs, etc.

D'importants travaux d'amélioration

Le Parc a dû acheter à l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) 50 des 62 hectares du golf. Les communes de Mesnil-sous-Jumièges et de Jumièges ont conservé les douze hectares restants. En fin d'année, un investissement de plus de 300 000 € a permis de renouveler et de compléter le matériel d'entretien. Ainsi, le golf a fait l'acquisition de deux tondeuses à green, une tondeuse tour de green, une tondeuse practice, pré-rough et pitch and putt, un transporteur, une tondeuse de sous-bois et hauts rough, une regarnisseuse, un souffleur pour les travaux hivernaux.

L'étape majeure des améliorations a consisté à abattre des arbres dans les sous-bois, beaucoup trop denses. L'objectif était d'aérer, de ventiler, de mettre en valeur les plus beaux arbres mais également de permettre à la forêt de se régénérer. L'apport de lumière autour des différentes zones de jeu doit permettre au gazon de se développer plus facilement. Cette étape était indispensable avant d'entreprendre la réfection de 16

plateformes de départ, réalisées au mois de juin. Enfin, pour offrir de meilleures conditions d'entraînement, des aménagements sur le practice seront réalisés.

Un spécialiste des greens

Le golf s'appuie sur les conseils d'un consultant, Stéphane Rouen de GK Consult, un des meilleurs spécialistes de l'entretien écologique des golfs.

Grâce au nouveau matériel, des opérations mécaniques sont réalisées chaque semaine sur les greens. Le passage de spikes permet de percer la surface des greens sur environ 2 cm et a pour but d'assécher et d'aérer la surface. L'objectif est d'éviter les maladies et la prolifération de champignons ou de bactéries. L'opération se finalise par un léger sablage pour améliorer la planimétrie des greens et ainsi le roulement de la balle. Le regarnissage consiste à

semer des graines à l'aide d'une machine spécialisée pour retrouver une densité de gazon homogène. L'opération permet de faire 1 600 trous au m² et d'y déposer les graines.

Une conversion de flore est aussi en cours sur les greens. Celle-ci permettra d'offrir une meilleure qualité de tapis végétal par un apport de variétés de graminées. Les résultats seront observés au fil du temps.



Renseignements :
Tél. 02 35 05 32 97
contact@golfdejumieges.fr
golfdejumieges.fr
facebook.com/golfdejumiegeslemesnil

Interview de Jean-Pierre Girod, président du conseil d'exploitation du golf

Écho des Boucles : *Un Parc naturel régional qui reprend en gestion directe un golf, ce n'est pas commun ! Surtout que les golfs utilisent beaucoup de produits pesticides.*

Jean-Pierre Girod : Il est vrai que ça peut surprendre mais les événements ont fait qu'il était de notre responsabilité de maintenir cette activité. Il y a un besoin et une demande car il s'agit du seul golf de 27 trous en vallée de Seine. Les plus proches sont dans les agglomérations de Rouen et du Havre. Pour ce qui est de l'utilisation de produits pesticides, nous nous engageons à les limiter au maximum. Nous avons pour cela fait appel à un consultant, un des meilleurs spécialistes de l'entretien écologique des golfs, Stéphane Rouen. Il a même été surnommé dans la presse locale, le « docteur écolo du golf » !

ÉdB : Qu'en pensent les élus du Parc, est-ce qu'ils vous suivent ?

JPG : Cela a suscité de nombreux débats et de nombreuses questions en comité syndical, car évidemment, les élus sont surpris et se posent beaucoup de questions. Derrière ce dossier, il y a aussi une question qui intéresse beaucoup les élus, c'est le financement. Est-ce que le golf va faire augmenter la cotisation statutaire des communes ? La réponse est très claire, c'est non ! Les cotisations sont validées et encadrées par notre charte et la gestion du golf, qui implique des coûts supplémentaires, ne viendra pas grever le budget du Parc. Nous sommes soutenus par nos partenaires, la région Haute-Normandie a attribué une contribution exceptionnelle de 225 000 € pour le fonctionnement et la métropole Rouen Normandie va soutenir l'investissement à hauteur de 125 000 €.

ÉdB : Quels objectifs vous êtes-vous fixés avec la reprise de ce golf ?

JPG : Quatre objectifs ambitieux dictent notre projet :

- augmenter de manière significative le nombre d'adhérents et de joueurs du golf,
- obtenir le label Ecocert dans les cinq ans à venir et devenir ainsi une référence en termes de gestion environnementale,
- obtenir le label Tourisme & Handicap,
- faire du golf de Jumièges un des cinq plus beaux golfs du nord-ouest de la France.

ÉdB : Comment les golfeurs perçoivent l'arrivée du Parc ?

JPG : Tout ceci est fait en totale concertation avec l'Association Sportive du Golf de Jumièges. C'est une association très dynamique et très active pour le golf, elle organise et accueille de nombreux trophées. Et je peux vous dire que les golfeurs sont surpris de l'amélioration des terrains, du déboisement qui améliore la visibilité sur les parcours, et de la réfection des départs des trous, en si peu de temps.





LE PARC EN ACTION

Un accompagnement pour apprendre le B.A. BA de la nature

La biodiversité est en danger ! Ce n'est ni un cri d'alarme ni une revendication militante, c'est un fait, constaté par de nombreux observateurs. De plus, il est observé également un éloignement et un désintéressement général de l'homme envers la nature. Le Parc, via son service éducatif, propose des formations à l'animation nature, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, afin de sensibiliser le jeune public à des enjeux essentiels.

L'an dernier, suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, de nombreuses écoles en milieu rural se sont senties un peu dépourvues et cherchaient des solutions pour encadrer les enfants et leur proposer des animations intéressantes.

Le Parc, fort de son savoir-faire en animation à l'éducation et au territoire, s'est proposé d'accompagner les communes dans la mise en œuvre de cette réforme. Une session de formation, intitulée « Débuter en éducation à la nature » s'est déroulée à la Maison du Parc. Elle était adressée aux agents municipaux ou bénévoles, impliqués dans la mission d'animation des activités périscolaires, et a eu pour but d'initier les futurs animateurs aux activités d'animation nature à pratiquer dans les alentours proches des écoles. La formation est de plus gratuite pour les communes adhérentes au Parc naturel régional.

24 stagiaires, dont 17 issus des communes du Parc, ont participé à cette première session de découverte et poursuivront leur apprentissage à l'automne en allant plus loin dans l'enseignement. En complément, des malles de matériel pédagogique ont été conçues et sont prêtées aux communes.

Un collectif régional d'éducation à la nature

Pour construire et animer ces formations, le service éducation à l'environnement et au territoire du Parc



Le service éducatif du Parc a formé 24 animateurs à l'éducation à la nature.

s'est associé au collectif « Éduquer à la nature en Haute-Normandie ». Celui-ci a rédigé un plan régional d'éducation à la nature, comprenant 56 propositions pour structurer et développer massivement l'éducation à la nature en Haute-Normandie.

À destination de tous (élus, parents, enseignants, associations, entreprises, etc.), ce collectif propose des formations de quatre jours, afin d'apporter les compétences de base en matière d'animation nature, de fournir un répertoire d'activités de découverte et d'enseigner les premières connaissances naturalistes.

Renseignements complémentaires : educ-nature.fr

Le canal Saint-Aubin au cœur de toutes les attentions

Le canal Saint-Aubin est la principale sortie d'eau du marais tourbeux du marais Vernier. Sur ce cours d'eau, un clapet anti-retour à Quillebeuf-sur-Seine empêche les remontées d'eau de Seine dans le marais et un vannage à Saint-Aubin-sur-Quillebeuf maintient un niveau d'eau dans le marais tourbeux. Selon la directive cadre européenne sur l'eau, le canal Saint-Aubin doit assurer un transit des espèces animales et végétales, en particulier les poissons. Cependant, le Parc et ses partenaires ont constaté que le clapet anti-retour et le vannage engendraient des problèmes de franchissement, notamment pour l'anguille, et ce malgré la présence de passes à anguilles installées sur ces deux ouvrages en 2001.



Le clapet anti-retour empêche les remontées d'eau dans le marais tourbeux.

En accord avec l'Association Syndicale Autorisée de régulation hydraulique du marais Vernier, propriétaire et gestionnaire des ouvrages, le Parc a lancé une étude de faisabilité pour faciliter le passage des poissons. Cette étude intègre des inventaires piscicoles au niveau du clapet de Quillebeuf pour étudier le comportement des poissons, particulièrement des anguilles, au droit de l'ouvrage en fonction de différents paramètres (marée, coefficient). Un géomètre expert procède également à des relevés altimétriques et de hauteurs d'eau sur le canal pour réaliser une modélisation de son fonctionnement hydraulique. Il est également question de faire évoluer le règlement d'eau des ouvrages, en particulier la gestion des niveaux d'eau au sein du marais tourbeux. En effet, des baisses brutales des niveaux d'eau en hiver et des assècs prolongés en été ont été observés, ce qui nuit à certaines populations d'oiseaux et de poissons et provoque une minéralisation de la tourbe. Les marges de manœuvres potentielles pour faire évoluer cette gestion des niveaux d'eau seront évaluées et feront l'objet d'une concertation avec les différents usagers du marais (chasseurs, agriculteurs, riverains, etc.).

L'étude est financée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le département de l'Eure. Elle sera

finalisée courant 2016, avec en perspective, la réalisation de travaux. Actuellement, des techniciens réalisent des mesures, principalement sur le canal Saint-Aubin. Ces derniers prendront contact avec les riverains concernés.

L'anguille, une espèce voyageuse devenue rare...

L'anguille européenne se reproduit en mer des Sargasses (Amérique centrale), ses larves sont transportées via les courants marins jusqu'en Europe. Arrivées dans les estuaires, les larves se transforment en civelles et plus tard en anguilles jaunes. L'anguille remonte ensuite les fleuves et rivières afin de trouver un milieu favorable (marais, ruisseau, rivière, étang) pour grossir avant de repartir en mer pour sa reproduction.

Elle est actuellement considérée en danger critique d'extinction au niveau national et international.

Un plan d'action a été mis en place par la France en 2010 pour sauvegarder l'espèce et reconstituer ses stocks. Les causes de son déclin sont multiples : surpêche, canalisation des cours d'eau et drainage des zones humides, présence de seuils et de barrages entravant leur libre circulation vers l'amont des bassins versants.

Selon l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, le déclin de l'espèce est de 10 à 15 % par an. Les quantités de civelles sont divisées par deux tous les 5 à 7 ans.

Les remontées des civelles sont gênées par les ouvrages du canal Saint-Aubin.



LE PARC EN ACTION

L'Europe en soutien des territoires ruraux

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, le Pays du Roumois et le Pays Risle Estuaire se sont associés pour porter conjointement une candidature « Seine Normande » au programme européen Leader, pour la période 2014 - 2020. Le but est de soutenir financièrement des projets innovants portés par des acteurs publics ou privés.



Le territoire Seine Normande regroupe 192 communes et rassemble près de 160 000 habitants. Le collectif Seine Normande a déposé à la Région une pré-candidature Leader le 29 avril 2015, en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt lancé fin février.

Le dossier de candidature finale sera déposé à la Région fin septembre. Pour répondre aux enjeux du territoire, le choix a été fait de bâtir une stratégie locale de développement dont le fil conducteur est l'économie de proximité et les services à la population, couplé au développement durable et à l'innovation.

Quatre axes prioritaires ont été retenus :

- la valorisation des ressources locales et les filières de proximité ;
- le développement des services à la population innovants ;
- le tourisme rural et durable ;
- l'économie sociale et solidaire, l'inclusion sociale, la création d'activités et d'emplois.

La concertation au cœur du projet

Un grand forum de lancement, le 2 octobre 2014 à Pont-Audemer, a permis de présenter la plus-value du programme sur le développement économique en milieu rural. Près de 200 personnes (élus, associations, entreprises, partenaires institutionnels et professionnels) ont participé à ce forum qui a lancé le processus de concertation des acteurs du territoire.

Quatre réunions de concertation et une conférence débat s'en sont suivies pour échanger sur les besoins et les solutions. Les échanges fructueux lors de ces rencontres confirment ainsi les enjeux locaux autour du développement économique local et l'innovation en milieu rural.

Qu'est-ce que Leader ?

Leader, pour Liaison entre actions de développement de l'économie rurale, est un programme européen qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement, porté par un Pays ou un Parc naturel régional, en finançant des actions innovantes.

C'est la région Haute-Normandie, autorité de gestion des fonds européens, qui retient les candidatures.

Les territoires retenus se voient allouer une enveloppe du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et un Groupe d'action locale (GAL) assure l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets, ainsi que l'animation et l'évaluation du programme.

Appel à idées de projets jusqu'au 31 juillet : pnr-seine-normande.com





Des projets d'éducation à la carte

La sensibilisation et l'éducation des publics et en particulier des publics scolaires, fait partie des cinq grandes missions des Parcs naturels régionaux depuis leur création. L'an dernier, en complément du guide pédagogique, le Parc a mis en place un parcours « Je découvre mon Parc », permettant aux enseignants de développer avec leurs élèves un projet autour d'un thème lié au développement durable. Au bout d'un an, le bilan est très positif avec 900 élèves touchés dans l'année.

En 2013, le Parc sortait son premier guide pédagogique, adressé à tous les établissements scolaires du Parc et rassemblant les acteurs de l'éducation à l'environnement et au territoire. Chaque année, le guide est actualisé et envoyé aux écoles avant la fin de l'année scolaire afin d'anticiper au mieux la rentrée. Le guide pédagogique 2015 - 2016 comprend 23 partenaires, tous engagés dans une charte d'éducation, une démarche partagée d'éducation au territoire.

L'an dernier, 36 classes des écoles du Parc ont réalisé un parcours « Je découvre mon Parc ». Le service éducatif du Parc, avec ses deux animatrices, a été le plus sollicité, mais plus de la moitié des partenaires ont également été concernée par ces animations. Dès la première année, l'objectif de permettre une réelle transversalité et des échanges de regards sur un même thème est atteint.

« Plus d'expériences en classe et des séances plus ludiques »

Mme Thomas, enseignante de CP de l'école de Routot, a choisi le thème de l'eau pour son parcours « Je découvre mon Parc ». « *Le principe est intéressant car il permet d'aborder des aspects du programme de manière plus vivante* » explique-t-elle. Le parcours s'est déroulé en plusieurs étapes toute l'année : la découverte de la mare, les changements d'état de l'eau, la construction d'un objet qui flotte, des contes sur l'eau et la présentation d'objets d'autrefois. Pour ces animations, ont été sollicités le service éducatif du

Parc, le Ludokiosque, l'association pour l'animation dans le Parc et MuséoSeine. « *Les animations ont permis de faire plus d'expériences en classe et de rendre les séances plus ludiques. Le fait que le coût des animations soit pris en charge par le Parc nous a aussi incité dans la réalisation de ce projet. Je rédigerai un nouveau parcours à la rentrée, sur le thème de la création* » conclut l'enseignante.

Comment participer ?

Votre école est située sur le territoire du Parc, vous avez envie de monter un projet en éducation au développement durable qui nécessite une ou plusieurs sorties et animations sur le terrain ou en classe.

Le Parc vous accompagne en finançant ces actions dans la limite de 300 €. Remplissez la fiche parcours « Je découvre mon Parc », téléchargeable dans la rubrique éducation du site Internet du Parc.

Les animatrices du Parc se déplacent en classe pour les animations.





ZOOM BIODIVERSITÉ

Syrphe-the-net, un insecte peut en cacher un autre

Les syrphes sont des insectes en tous points surprenants. Ils ont le formidable don de mimétisme de certains de leurs prédateurs, ce qui leur permet de se protéger. Certains sont capables d'effectuer des migrations de plusieurs milliers de kilomètres. Ce sont aussi les seuls insectes capables de se mettre en vol stationnaire. Enfin, leur présence permet d'évaluer la qualité ou les changements écologiques d'un milieu. Une base de données, intitulée *Syrph-the-net*, a été créée par des entomologistes afin de faire des syrphes d'excellents bio-indicateurs.

Les syrphes sont des insectes volant à l'état adulte, et appartenant à une famille de mouches.

On les rencontre fréquemment en été, notamment dans les jardins puisqu'ils se nourrissent de nectar et contribuent ainsi à la pollinisation. Leur aspect physique imite certaines espèces d'hyménoptères comme les abeilles, les guêpes ou les bourdons, en leur empruntant leurs formes et leurs couleurs.

Ces insectes sont présents dans tous les types de milieux terrestres, sauf les pleines eaux. À l'état larvaire également, on les retrouve dans tous types de milieux (forestiers, ouverts, secs ou humides), vivant dans des micro-habitats (bulbes de plantes, cavités des arbres, bouses, etc.). Ainsi, suivant leur espèce, les larves de syrphes peuvent être zoophages (pucerons, chenilles), microphages (micro-organismes, matière organique décomposée), ou herbivores. Il existe 910 espèces au niveau européen et 530 au niveau national.

Des indicateurs de leur environnement

Une base de données européenne a été conçue dans les années 90, *Syrph-the-net*, permettant d'identifier les différentes espèces de syrphes, leur répartition géographique et leurs différents habitats à l'état larvaire ou adulte. Grâce à cette base, les naturalistes sont capables de prédire une liste théorique d'espèces attendues pour un site donné. L'abondance d'individus importe peu dans cette méthode, seule la présence de l'espèce compte. En comparant les espèces récoltées à cette liste théorique, il est ensuite possible d'évaluer l'intégrité écologique d'un milieu ou d'un site. C'est-à-dire déterminer selon les espèces manquantes, si le milieu est conforme à ce que l'on envisageait, ou bien au contraire si le milieu démontre la présence d'espèces inattendues et donc des dysfonctionnements.

Syrph-the-net est une base de données en perpétuelle évolution, mise à jour tous les deux ans environ. Les

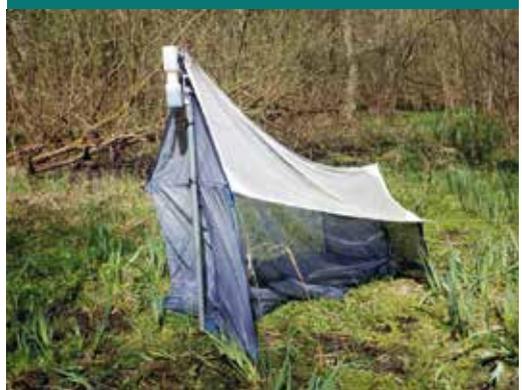
résultats issus de ce protocole novateur permettent ainsi d'évaluer le bon ou le mauvais état biologique des sites et des milieux.

En 2013 et 2014, la méthode *Syrph-the-net* a été mise en place sur la Réserve Naturelle Nationale du marais Vernier. Cinq pièges Malaise ont été posés et environ 84 espèces de syrphes ont été récoltées durant ces deux années, soit près de la moitié de la faune régionale connue. L'analyse de l'intégrité écologique est prévue pour 2015. Parallèlement, d'autres pièges ont été posés cette année dans la Réserve du Vallon du Vivier à Tancarville pour mettre en place cette méthode.

Une technique de piégeage efficace

La tente Malaise est un piège passif, d'interception, non attractif, constitué de tulle blanc.

De la taille d'une petite tente canadienne, elle peut fonctionner sans maintenance pendant deux à trois semaines. Elle est ouverte sur les côtés et munie d'une cloison centrale arrêtant les insectes au vol. Le toit ascendant mène ceux-ci vers un flacon collecteur rempli d'alcool à 70°C dans lequel ils tombent. Ce flacon permet de récolter et d'échantillonner tous les insectes volants et ceux qui se trouvent au ras du sol.



PORTRAIT D'ASSOCIATION

Au chevet d'un *immortel*

Deux ifs millénaires trônent dans le cimetière de la petite commune de La-Haye-de-Routot. Leurs silhouettes majestueuses et imposantes attirent de nombreux curieux et touristes et font la fierté du village. Mais en juillet 2013, l'impensable arrive : un des deux arbres est empoisonné, suscitant l'émoi et même la colère parmi les villageois. Une association est née, les amis des ifs.



Didier Galien et Janice Yu-Te-Kun surveillent de près l'état de santé de l'if malade.

Historiquement, l'association des amis des ifs de La-Haye-de-Routot existe depuis longtemps, même si elle était en sommeil depuis quelques années. Un événement marquant a sonné son réveil, qui revit avec à sa tête Didier Galien.

Cet événement remonte à juillet 2013, quand il est constaté avec inquiétude que les épines d'un des deux ifs roussissent étrangement. « *Les épines sont passées par toutes les couleurs avant finalement de tomber. La municipalité a déposé plainte et la gendarmerie a procédé à une analyse. Ce qu'il en ressort est très clair, des traces de glyphosate ont été détectées dans les épines* » explique le président. Le glyphosate est un herbicide puissant, qui rentre par exemple dans la composition d'un célèbre désherbant, dont Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, souhaite en interdire la commercialisation en vente libre au 1^{er} janvier 2016. « *On ne sait pas comment c'est arrivé. Et selon la loi, empoisonner un arbre, même âgé de 1 500 ans, n'est pas répréhensible. Donc la plainte a été classée sans suite. L'urgence était surtout de savoir quoi faire. Fallait-il couper les branches mortes ? Nous étions dépourvus* » ajoute-t-il. L'association a alors appelé à plusieurs reprises de nombreux experts et en janvier 2015, il est décidé d'attendre le printemps et la montée de sève.

Un soudain regain d'attachement

En 2014, quelques mesures sont prises : un apport de nutriments à son pied pour enrichir les racines et garder l'humidité ; un périmètre de sécurité pour éviter le piétinement des racines (peu profondes chez l'if, 60 cm environ) ; une passerelle d'accès à la chapelle ; et des travaux d'étanchéité sur le tronc. « *Un quart du résineux est touché, mais il ne faut pas couper les branches touchées pour ne pas déséquilibrer l'arbre. L'empoisonnement a réveillé un attachement chez*

les villageois. Ils se sont mobilisés pour manifester leur émoi. Nous avons organisé des animations qui ont attiré beaucoup de monde ».

Un arbre mystique et immortel

Les ifs sont des arbres très particuliers. L'arbre entier est toxique : l'écorce, le bois, la sève et les épines. Il a été retiré des bocages car il était dangereux pour le bétail. Il fait l'objet de nombreux symboles. Arbre sacré des druides chez les Celtes, il est le symbole du lien entre le ciel et la terre chez les chrétiens. C'est pourquoi on le retrouve dans les cimetières et aux abords des églises.

« *L'if a la réputation d'être immortel. Il se régénère de lui-même. Ainsi, les branches empoisonnées pourraient un jour repartir, même dans très longtemps* » ajoute Janice Yu-Te-Kun. Cette anglaise, trésorière de l'association, œuvre au sein d'un mouvement outre-Manche qui milite pour l'inscription des arbres anciens en Europe au patrimoine de l'Unesco. L'if, on l'espère vivement, pourrait ainsi renaître progressivement.

En attendant, son côté mystique fonctionne toujours et attire partout dans le monde. Récemment, un couple de canadiens en goguette dans la région, a décidé de se marier à La-Haye-de-Routot, sous l'arbre. Le symbole est fort et porteur d'espoir.

Concours

Les ifs de La-Haye-de-Routot sont sélectionnés pour le concours de l'arbre de l'année, organisé par Terre Sauvage et l'ONF.

Votez pour lui sur www.arbredelannee.com.

LES COULISSES DU PARC

Dans l'antre des merveilles du Parc

Ils sont deux agents et sont à leurs manières les gardiens de près de 11 000 objets ethnographiques des collections du Parc, classées Musée de France. Dans les dédales de couloirs et de rayonnages, ils étudient, entretiennent, classifient et valorisent ces objets issus de la vie quotidienne des trois siècles précédents, en majorité du XIX^e siècle. Il s'agit de Jessica Desbordes, chargée des collections ethnographiques, et de Laurent Muller, régisseur des collections et des expositions.



Ils répondent aux curieux noms de cousoir de ganterie, laminoir à confiserie, bourre-mortier et moule de verrier. Tous sont des outils qui servaient quotidiennement aux artisans autrefois, qui ont façonné grâce à eux le patrimoine que l'on entretient aujourd'hui. Ceux-ci ne sont que des exemples parmi les 11 000 objets classés Musée de France par le ministère de la Culture et de la Communication, et dont Jessica assure le récolement et l'inventaire. « Le récolement est une obligation légale du ministère, il permet de vérifier la présence des objets inscrits à l'inventaire. Parallèlement à cela, je prospecte également de nouveaux objets, sur le thème du monde du travail. Chaque objet correspond à des critères bien définis dans le cadre d'un Projet Scientifique et Culturel (PSC). On s'intéresse surtout aux entreprises du territoire. Par exemple, nous avons dernièrement fait l'acquisition d'une très belle affiche de la Moutarde Bocquet, les établissements du même nom jadis à Yvetot ».

Une autre partie du travail de Jessica concerne la restauration des objets. Elle travaille avec des professionnels agréés par le service des Musées de France. « Nous restaurons par exemple des plaques de verre du début XX^e siècle attaquées par la moisissure et représentant des vues d'Allouville-Bellefosse, ainsi qu'une malle peinte de Rouen, rongée par des insectes xylophages ».

Un musée itinérant

Laurent Muller s'assure que les objets soient bien rangés, dans des conditions hygro-climatiques correctes pour qu'ils ne s'abiment pas. « Cela implique

forcément quelques exigences, comme pour le papier et pour le textile, stockés dans un local avec un taux d'humidité maintenu à 50 %. Je suis en charge de les manipuler quand les objets sont empruntés, dans le cadre de leur valorisation ou d'une exposition ».

Car tous ces objets n'ont pas pour vocation de rester dans le noir sur une étagère. Le Parc les valorise par l'intermédiaire du musée itinérant, une dizaine d'expositions qui parcourent le territoire. Laurent installe les expositions, en les adaptant en fonction des caractéristiques des lieux d'accueil.

D'autres objets sont présentés en permanence dans d'autres musées, comme la Gribane à MuséoSeine, ou d'autres à la maison du lin de Routot ou au musée du sabotier à La Haye-de-Routot par exemple. Enfin, il peut arriver que des maisons de production fassent appel au Parc. Ce fut le cas pour le tournage des séries France 2 sur Maupassant, pour lesquelles le Parc avait prêté un corbillard, des vêtements et divers objets.





PORTRAIT D'HABITANT

Les Cigognes, un nid douillet au cœur du marais

Isabelle Hué vous accueille dans ses chambres d'hôtes du Marais-Vernier, au nom évocateur des « Cigognes », nombreuses dans cet ancien méandre de la Seine. La maîtresse des lieux s'occupe de ses hôtes avec un sens de l'accueil liant discrétion et bienveillance. Et son infinie passion pour le marais dont elle connaît les moindres recoins, sera gage de bons conseils pour vos balades ou randonnées, à pied ou à vélo, qu'elle propose à la location.

Charme, détente et volupté vous viennent tout de suite à l'esprit lorsque vous pénétrez dans ce petit coin de paradis à flanc de coteau.

Les « Cigognes » sont un de ces endroits qui peut aisément représenter l'habitat traditionnel de la vallée de Seine sur une carte postale. Un jardin de 6 000 m², parfaitement entretenu et fleuri en toutes saisons, sur lequel se dresse une magnifique bâtisse à pans de bois et toit de chaume, une charreterie et une grange.

Artiste et danseuse professionnelle sur Paris, c'est au cœur du marais qu'Isabelle Hué, son mari et ses trois enfants ont posé leurs valises il y a presque 10 ans. « *La vie sur Paris étant très chère, nous nous étions mis en tête d'acheter une résidence secondaire à la campagne. C'est le Guide du Routard qui nous a vanté les charmes du Parc naturel régional et plus précisément du marais Vernier. Une fois arrivés ici, nous avons eu le coup de foudre, on s'est dit que c'était ici et nulle part ailleurs que nous habiterions* » explique-t-elle. Isabelle, qui n'avait pas encore en tête son idée de chambres d'hôtes, cherche une maison typique, spacieuse, avec un grand terrain. La tâche s'avère ardue et la famille décide d'acheter un terrain de 6 000 m² (un verger avec une grange) et de faire construire. « *On a fait démonter un ancien pressoir dans le Calvados, que l'on a fait ensuite rebâtir ici. Après les travaux de gros œuvres, nous avons tout fait nous-mêmes, en utilisant les techniques traditionnelles* » ajoute-t-elle.

Des vélos à la chambre d'hôtes

Encore à cheval sur Paris et la Normandie, c'est en 2008 qu'Isabelle Hué se dit qu'elle fera de ses chaumières un lieu d'accueil touristique. Elle commence par la location de vélos, qui ne suffit pas. « *Les gens me demandaient le gîte et le couvert, j'ai compris qu'il y avait une demande, alors j'ai foncé !* ». Fonceuse mais réfléchie, Isabelle conçoit ses chambres comme un art de vivre. Trois chambres sont



Isabelle Hué présente le POD, une petite chambre indépendante dans une structure en bois originale.

aménagées dans la grange, puis elle construit un POD, une sorte de cabane en bois en forme de demi-cercle, très cosy. Vous pourrez aussi profiter hiver comme été d'un spa en extérieur. La charreterie fait office de salle de réunion ou de séminaire, avec une capacité d'accueil d'une quinzaine de personnes. Enfin, une vingtaine de vélos sont toujours à disposition. « *C'est une nouvelle vie, après la folie parisienne. Ici, c'est un confort de vie inestimable, pour moi et ma famille. De plus, j'adore ce contact avec mes hôtes* ».

Isabelle, en constante évolution, pense déjà à l'avenir en aménageant une salle de sport pour ses clients. Si le calme du marais Vernier aura apporté de la sérénité à notre propriétaire, elle n'aura pas pour autant freiné ses envies ni ses idées novatrices.

Les Cigognes

211 bis, Chemin du Roy - 27680 Marais-Vernier
Tél. 06 68 03 39 39
lescigognesdumarais.fr



Mare et cellier de la ferme d'Épineville à Allouville-Bellefosse.

BIENTÔT EN KIOSQUE

Au fil des patrimoines

La collection « Au fil des patrimoines » invite à arpenter le territoire du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, à la rencontre de ses trésors. Deux numéros sont déjà parus sur Yvetot (décembre 2013) et la boucle de Norville (octobre 2014). Le prochain opus consacré à Allouville-Bellefosse et Bois-Himont sera disponible dès le mois de septembre 2015 dans les librairies et maisons de la presse du territoire ainsi qu'à l'accueil de la Maison du Parc.

Cet ouvrage est le fruit d'un inventaire croisé des patrimoines bâti, paysager et immatériel, mené par le Parc en collaboration avec le service régional de l'inventaire de Haute-Normandie et les communes d'Allouville-Bellefosse et de Bois-Himont entre 2014 et 2015. Il est illustré de photographies et de transcriptions des témoignages oraux recueillis. Reflet de cette démarche, ce guide donne aux habitants et aux visiteurs les clés de compréhension de ce territoire fortement structuré par les clos-masures, où les destins individuels côtoient les aventures collectives.

LE COIN DES LECTEURS

**Cet été, l'association pour l'animation dans le Parc vous propose...
« Ouvrez les yeux, la nature a du goût »**

C'est le nom d'une exposition sur les plantes sauvages, réalisée et illustrée par Nicole Leroux-Morlet.

Auteur, botaniste, illustratrice et cuisinière, l'artiste a plus d'une corde à son arc. Elle vient de publier « **L'herbier normand** », préfacé par Philippe Delerm, aux éditions Vents et Marées.

L'exposition aborde les vertus des plantes sauvages, appelées à tort « mauvaises herbes », et qui peuplent nos jardins et sentiers. Flan à l'ail des ours, confiture de pissenlit ou feuille de consoude en sont quelques exemples. L'exposition, créée à partir de cet ouvrage, est visible au cours des prochains mois dans les bibliothèques du territoire : à Yvetot en juillet, à Bourneville en août et à Heurteville en septembre.

Dans la même veine que « L'herbier normand », mais pour les plus jeunes, l'association pour l'animation dans le Parc propose quelques ouvrages :

DES RANDONNÉES GOURMANDES

« La toute petite bonne femme »

De Jean-Louis Le Craver et Delphine Grenier
Chez Didier Jeunesse

Arrivera-t-elle à manger sa toute petite omelette (aux herbes évidemment) ?

« La grosse faim de P'tit bonhomme »

De Pierre Delye et Cécile Hudrisier
Chez Didier Jeunesse

Une grosse faim et pas de sous...
Il va y parvenir en se faisant aider.



« Quel radis dis donc ! »

De Praline Gay-Para et Andrée Prigent
Chez Didier Jeunesse

Elles poussent, elles poussent les mauvaises herbes, les bonnes aussi d'ailleurs et quand un radis plus gros que la maison se développe, on se demande bien comment on va pouvoir l'arracher.

« Le petit cochon têtù »

De Jean-Louis Le Craver et Martine Bourre
Chez Didier Jeunesse

Il est très gourmand et ne veut pas lâcher les trésors de la forêt. Ce jour-là, ce sont des glands... La fermière va devoir se faire aider.



RECETTE

Le restaurant du golf de Jumièges



Depuis fin mars, le restaurant du golf accueille à nouveau des convives tous les midis, du lundi au dimanche (formule snack le lundi et le mercredi).

Ouvert à tous et pas seulement aux golfeurs, il offre un point de vue reposant sur la forêt, le practice et l'arrivée du trou n°18. Il peut accueillir une cinquantaine de couverts et dispose d'une terrasse.

Mathieu Lemieux, 33 ans, en est le chef et propose une formule à l'ardoise, avec au choix deux entrées, deux plats et deux desserts, le tout fait maison. Fidèle aux engagements du Parc en la matière, le restaurant privilégie les circuits courts et les produits locaux. « *Je me fournis chez les commerçants alentours et à la ferme, je limite le plus possible la centrale d'achat et les produits surgelés. Notre formule à l'ardoise permet de limiter les stocks et les pertes* » explique le chef. C'est la première fois que Mathieu est chef de cuisine, lui qui est passé par de prestigieux établissements, comme La Couronne à Rouen. Mathieu a expérimenté

de nombreux styles de restauration et fait aujourd'hui ce qui lui plaît. Il qualifie sa cuisine de système D. « *J'imagine mes plats en fonction des saisons et de ce qui présente à moi. C'est une cuisine imaginative, simple* ».

Menu complet : 17 €

Entrée-plat ou plat-dessert : 13 €

Plat du jour : 10 €.

Ballottine de volaille sauce normande

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 4 fines escalopes de dinde (500 g, garder 100 g pour la farce)
- 100 g de champignons de Paris
- ½ blanc d'œuf
- 50 g de crème fraîche
- Calvados
- Vin blanc
- 1 fond blanc de volaille

Farce : Mixer 100 g d'escalope de dinde avec un demi blanc d'œuf, sel, poivre et finir par la crème.

Ballottine : Étaler les escalopes crues sur un film alimentaire. Lisser la farce dessus et rouler le tout en escargot. Bien serrer le film. Filmer à nouveau pour fixer le rouleau. Faire cuire à la vapeur ou au bain-marie 10 minutes environ.

Sauce : Tailler les champignons en petits dés. Faire suer les échalotes et les champignons. Flamber au calvados. Déglacer au vin blanc. Mouiller avec du fond blanc de volaille. Laisser réduire. Crémier et rectifier l'assaisonnement.

Dressage : Tailler en médaillons. Verser la sauce normande. Accompagner de pâtes ou de riz.

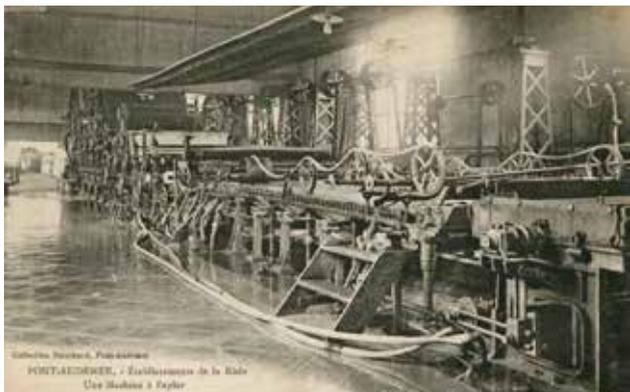
COLLECTIONS

Les objets oubliés

Mise en valeur de deux objets issus de la collection ethnologique du Parc, classée Musée de France.

Moule de verrier

Moule en fonte en deux parties amovibles à l'intérieur duquel le verrier dépose la pâte de verre préalablement soufflée afin de former un flacon à parfum. Le moule présente en creux les motifs qui apparaîtront en relief une fois le flacon réalisé. Ce moule provient d'une verrerie de Nesle-Normandeuse. Cette commune ainsi que celle de Blangy-sur-Bresle, situées dans la vallée de la Bresle au cœur de la Glass Vallée, sont les dépositaires d'une tradition verrière normande, réputée dans le monde entier pour le flaconnage de luxe.



Établissements de la Risle

Carte postale représentant une machine à papier des Établissements de la Risle. Fondée en 1838, la Compagnie des Établissements de la Risle se consacre à plusieurs types de production avant de se concentrer dès 1870 à la fabrication de papier puis au milieu du XX^e siècle au carton feutre.

Dans les années 80, la Compagnie cède l'usine de la Madeleine, qui prend alors le nom de Cartonnerie de Pont-Audemer. Cependant, de graves difficultés financières conduisent à sa liquidation en 2005. Depuis, l'ancien site de production a été transformé en éco-quartier.

Exposition

DU 29 AVRIL
AU 16 DÉCEMBRE



La
Biodiversité,
c'est ma
Nature !



pnr-seine-normande.com  facebook.com/pnrseinenormande

Coordonnées

**Maison du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normande**

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Tél. 02 35 37 23 16

Fax 02 35 37 39 70

contact@pnr-seine-normande.com

Mise en page : Le Zèbre

Directeur de la publication : Jean-Pierre Girod

Rédacteur en chef : Sophie Rousselet

Rédaction : Guillaume Aubin

Photos : Couverture : G. Aubin - P. 2 : L. Muller - P. 4/5 : G. Aubin, Marianoabad, A. Duffils, Alpage,

J. Lagrandie, S. Rousselet - P. 6/7 : C. Lefebvre, L. Muller, G. Aubin, F. Steiner, C. Noël

P. 8/9/10 : S. Rousselet, S. Laurent, V. Coffinet, A. Duffils - P. 11/12/13 : G. Aubin, S. Rousselet

P. 14/15/16/17 : M. Vanot, F. Rozanska, G. Aubin, G. Pottier - P. 18 : F. Eudier, B. Girard

P. 19 : G. Aubin - P. 20 : G. Aubin, L. Muller - P. 21 : N. Pirson, G. Aubin - P. 22 : G. Pottier

P. 23 : G. Aubin, JL Coquerel - P. 24 : F. Deschandel & P. Sabine

Imprimerie Iropa - ISSN 1627-9425

Imprimé sur papier 100 % recyclé non chloré avec des encres végétales

Juillet 2015

